



## CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 7 mai 2008

### COMMUNIQUE

#### MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES À L'ASSEMBLEE

L'assemblée générale mixte de Crédit Agricole S.A. se tiendra le mercredi 21 mai 2008 à 10 heures 30 à NANTES (44000) Cité Internationale des Congrès – 5, rue Valmy.

Un avis de réunion a été publié le 19 mars 2008 au bulletin des annonces légales obligatoires n°34.

Un complément à cet avis a été publié le 9 avril 2008, bulletin n°43 et un rectificatif à cet avis a été publié le 2 mai 2008 au bulletin des annonces légales et obligatoires n°53.

L'avis de convocation a été publié le 6 mai 2008 au bulletin des annonces légales obligatoires n°55.

L'avis de convocation est mis en ligne sur le site Internet de la société : [www.credit-agricole-sa.fr](http://www.credit-agricole-sa.fr) ainsi que l'avis de convocation qui a été adressé dans les délais légaux aux actionnaires détenant des actions au nominatif.

Tout actionnaire peut également consulter en ligne l'information réglementée dans la rubrique "Information financière", notamment les résultats et le document de référence de l'exercice 2007.

Tout actionnaire peut demander l'envoi des documents et renseignements relatifs à l'assemblée précitée dont la liste est donnée par l'article R.225-83 du Code de commerce ou venir les consulter, dans les délais légaux, au siège social de la société à PARIS (75015) 91/93, Boulevard Pasteur.